



L'indice des prix à la consommation des ménages à La Réunion En 2011, l'énergie et les services portent la hausse des prix

Les prix ont augmenté en moyenne de 2,5 % à La Réunion entre 2010 et 2011, contre 2,1 % en France. L'augmentation des prix de l'énergie et celle des services ont contribué chacune à 36 % de l'augmentation totale des prix. La hausse des prix des produits alimentaires explique un cinquième de l'inflation.

À La Réunion, les prix à la consommation des biens et services ont augmenté en moyenne de 2,5 % entre 2010 et 2011 (+ 2,1 % France entière). Ils étaient en hausse de 1,5 % en 2010. Sur les quatorze dernières années, l'inflation réunionnaise a toujours été plus forte qu'en France, à l'exception de 2003, 2004, 2007 et 2010.

En 20 ans, les prix ont augmenté de 48 % à La Réunion contre 39 % en France.

Dans les dépenses de consommation des réunionnais, 41 % sont des dépenses de services et 8 % des dépenses énergétiques.

En 2011, la hausse des prix de l'énergie et des services explique 72 % de l'augmentation totale des prix, après 80 % en 2010. Ils contribuent cette année à parts égales à l'inflation, alors qu'en 2010 les services pesaient plus fortement.

Les dépenses d'alimentation correspondent en moyenne à 18 % des dépenses de consommation à La Réunion. Ces dépenses contribuent plus fortement à l'inflation en 2011 : 19 % contre 8 % en 2010.

Les produits manufacturés contribuent moins à l'inflation (5 % contre 7 % en 2010). Ils pèsent pour un tiers des dépenses des Réunionnais. Enfin, la hausse du prix du ta-

bac participe à l'inflation à hauteur de 3,8 %.

Forte hausse des prix de l'énergie et du tabac

En 2011, les prix de l'énergie ont fortement augmenté (+ 11,4 %) après 7,1 % en 2010. En France, l'augmentation a été plus importante encore, à 12,3 %.

À La Réunion, les produits pétroliers ont augmenté de 13,9 %, avec une hausse du prix du gazole de 16,3 %, du supercarburant de 14,2 % et de la bouteille de gaz de 9,7 %.

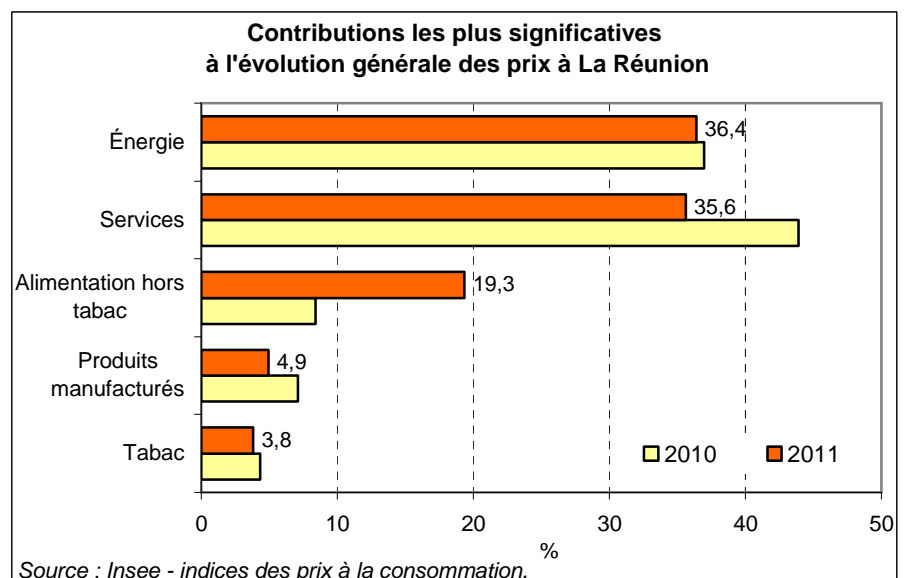
Les supercarburants et le gazole

contribuent à eux seuls à hauteur de 15 % et 10 % à l'inflation totale. Les tarifs de l'électricité ont augmenté moins fortement (+ 6,4 %).

Les prix du tabac augmentent en moyenne de + 7,7 % entre 2010 et 2011.

Renchérissement du prix des produits alimentaires

Entre 2010 et 2011, les prix des produits alimentaires ont augmenté en moyenne de 2,7 % (+ 1,9 % pour la France entière), sous l'effet de la hausse des prix des produits frais de 3,2 %, ces prix ayant diminué en France (- 1,2 %).



Indices des prix : moyennes annuelles et contributions à l'inflation

Regroupements conjoncturels	Pondérations 2011	Variations des moyennes annuelles de 2010 à 2011 (en %)		Contributions à l'inflation à La Réunion	
		La Réunion	France entière	en point	en %
Ensemble	10 000	2,5	2,1	2,5	100
Alimentation hors tabac	1 756	2,7	1,9	0,5	19,3
Produits frais	189	3,2	-1,2	0,1	3,3
Alimentation hors produits frais	1 567	2,5	2,4	0,4	16
Tabac	122	7,7	5,9	0,1	3,8
Produits manufacturés	3 233	0,4	0,1	0,1	4,9
Habillement et chaussures	698	-0,8	0,0	-0,1	-2,4
Produits de santé	109	0,2	-1,5	0	0,1
Autres produits manufacturés	2 426	0,7	0,4	0,2	7,1
Énergie	785	11,4	12,3	0,9	36,4
dont produits pétroliers	525	13,9	15,8	0,7	29,7
Services	4 104	2,1	1,7	0,9	35,6
Loyer, eau et enlèvement des ordures	1 004	3,0	1,8	0,3	12,3
Services de santé	172	1,4	1,1	0	1
Transports et communications	993	0,8	-0,5	0,1	3,4
Autres services	1 935	2,4	2,2	0,5	18,9
Ensemble hors énergie	9 215	1,7	1,3	1,6	64,8
Ensemble hors tabac	9 878	2,4	2,0	2,4	96

Source : Insee, indices des prix à la consommation.

Le prix des poissons frais a notamment augmenté de 6,7 % entre 2010 et 2011.

Les produits alimentaires hors produits frais, qui représentent 90 % des dépenses alimentaires, ont augmenté de 2,5 %. Parmi les hausses de prix les plus significatives, le poste sels, épices, condiments, vinaigres et sauces a augmenté de 12,8 %, celui des légumes surgelés, secs et en conserve de 10,0 %, et les huiles alimentaires de 8,5 %.

Hausse du prix des services

Les prix des services ont moins augmenté que ceux des produits alimentaires. Néanmoins, puisqu'ils pèsent plus lourd dans les dépenses (41 %), ils ont plus contribué à l'inflation. Entre 2010 et 2011, les prix des services ont augmenté en moyenne de 2,1 % à La Réunion, contre 1,7 % pour la France entière.

Le poste qui regroupe les loyers, l'eau et l'enlèvement des ordures ménagères a subi la plus forte hausse : + 3,0 %. À elle seule, l'augmentation des loyers des résidences principales a contribué à 6 % de l'augmentation totale des prix.

Les prix des autres services, qui englobent notamment les assurances, ont augmenté en moyenne de 2,4 %, et les services de santé de 1,4 %.

La hausse a été plus modeste dans les transports et communications (+ 0,8 % entre 2010 et 2011). Néanmoins, avec une augmentation de 4,0 % des tarifs des transports aériens de voyageurs, ceux-ci pèsent pour 6 % dans l'ensemble de l'augmentation des prix entre 2010 et 2011.

Hausse modérée des prix des produits manufacturés

Les prix des produits manufacturés ont peu augmenté entre 2010 et 2011 : + 0,4 % (+ 0,1 % pour la France entière).

Les prix de l'habillement et des chaussures ont même diminué de 0,8 %.

Les prix des autres produits manufacturés ont augmenté en moyenne de 0,7 % entre 2010 et 2011, et ceux des produits de santé de 0,2 %.

Les contributions à l'inflation

Les pondérations de l'indice des prix à la consommation représentent la part des dépenses consacrées à chaque poste de consommation par les ménages réunionnais.

Lorsque l'on prend en compte le poids des dépenses de consommation et l'évolution moyenne des prix d'un poste donné, on obtient la contribution du poste à l'inflation (cf tableau).

Pour chaque euro de dépense supplémentaire en 2011 par rapport à 2010, un ménage réunionnais a donc dépensé :

- 36,4 centimes en énergie,
- 35,6 centimes en services,
- 19,3 centimes en alimentation hors tabac,
- 4,9 centimes en produits manufacturés,
- 3,8 centimes en tabac.

Avertissement

Cette publication présente l'évolution des moyennes annuelles des prix observés par l'Insee tout au long de l'année 2011 dans le cadre de l'indice des prix à la consommation. Ce dernier est, quant à lui, publié mensuellement et fait état des glissements annuels entre le mois observé et le même mois de l'année précédente.

Moyennes annuelles et glissements annuels sont donc des concepts différents : le premier s'appuie sur l'ensemble des prix d'une année et peut être comparé d'une année sur l'autre ; le second rapporte les prix d'un seul mois aux prix observés sur le même mois, un an plus tôt.

Philippe Paillolle